



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

CONVOCACTION DU 23 NOVEMBRE 2023

PRÉSIDENTE : MADAME VIRGINIE LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2023-42-4.1

**AVENANT N°5 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC  
RELATIVE À L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET COMMERCIALE  
D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES À TRÈS HAUT DÉBIT**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 14h30,  
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen  
sous la Présidence de Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

*Collège départemental*

Bastien CORITON, Valérie GARRAUD, LUCOT AVRIL Virginie, RENOUX Vincent, TERRIER Didier

*Collège EPCI*

BEURAIN Jean-Marie, COURSAULT Olivier, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GARAND Sylvain, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SAGOT Pascal, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VAVASSEUR Olivier

Représentés,

*Collège Départemental*

BAZILLE Alain donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie, BERTRAND Nicolas donne pouvoir à TERRIER Didier

Excusés,

*Collège Départemental*

BILOQUET Armelle, COTTEREAU Chantal, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julien, DURANDE Florence, FOURNIER Maryline, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme, MARTIN Pascal, RASSE LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, SINEAU-PATRY Cécile

*Collège EPCI*

BATUT Xavier, BENARD Daniel, CHEMIN Jean-François, CORNU Pascal, DE CONIHOUT Olivier, DELAUNAY Myriam, DEMAZIERES Mario, ELIE Céline, FLEURET Alain, FOUCHE Gérard, GENDRON Bruno, GOUPIL Gervais, GRANDSIRE Bruno, JEZEQUEL David, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, MINEL Dany, PAYEN Jean-François, TERNISIEN Rémy, VASSARD Hervé, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : François DELNOTT

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu la délibération n°2017-15-01 du Comité syndical du 15 septembre 2017 autorisant la signature d'un contrat de délégation de service public,

Vu l'avis de la Commission de Délégation de Service Public,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2023-42-4.1 de Madame la Présidente,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant, en application de l'article 2.5 du Règlement intérieur, que le vote a lieu à main levée,

À l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

- Autorise Madame la Présidente à signer l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public relative à l'exploitation technique et commerciale d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit,
- Autorise Madame la Présidente à signer tout acte administratif y afférent.

La Présidente  
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	9	5
Nombre de membres représentés	/	2
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

CONVOCAION DU 23 NOVEMBRE 2023

PRÉSIDENTE : Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2023-42-5-1

**DECISION MODIFICATIVE N°1 AUX BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 14 heures 30,  
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen  
sous la Présidence de Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

*Collège départemental*

Bastien CORITON, Valérie GARRAUD, LUCOT AVRIL Virginie, RENOUX Vincent, TERRIER Didier

*Collège EPCI*

BEURAIN Jean-Marie, COURSAULT Olivier, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GARAND Sylvain, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SAGOT Pascal, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VAVASSEUR Olivier

Représentés,

*Collège Départemental*

BAZILLE Alain donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie, BERTRAND Nicolas donne pouvoir à TERRIER Didier

Excusés,

*Collège Départemental*

BILOQUET Armelle, COTTEREAU Chantal, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julien, DURANDE Florence, FOURNIER Maryline, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme, MARTIN Pascal, RASSE LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, SINEAU-PATRY Cécile

*Collège EPCI*

BATUT Xavier, BENARD Daniel, CHEMIN Jean-François, CORNU Pascal, DE CONIHOUT Olivier, DELAUNAY Myriam, DEMAZIERES Mario, ELIE Céline, FLEURET Alain, FOUCHE Gérard, GENDRON Bruno, GOUPIL Gervais, GRANDSIRE Bruno, JEZEQUEL David, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, MINEL Dany, PAYEN Jean-François, TERNISIEN Rémy, VASSARD Hervé, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : François DELNOTT

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 28 mars 2023 adoptant les budgets primitifs principal et annexe pour l'exercice 2023,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2023-42-5-1 de Madame la Présidente,

Considérant, en application de l'article 2.5 du Règlement intérieur, que le vote a lieu à main levée,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- Approuve la décision modificative n°1 aux budgets principal et annexe 2023 telle que détaillée en annexe 1 de la présente délibération,
- Autorise Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La Présidente  
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	9	5
Nombre de membres représentés	/	2
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

<b>76540</b> Code INSEE	<b>Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique</b> Budget principal	<b>DM n°1 2023</b>
----------------------------	--	--------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

DM1 BP

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-611 : Contrats de prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6188 : Autres frais divers	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-70841 : Mise à dispo personnel facturé aux budgets annexes et aux régies	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>20 000.00 €</b>		<b>20 000.00 €</b>

<b>76540</b>	<b>Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique</b>	<b>DM n°1 2023</b>
Code INSEE	Budget annexe	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

DM 1 BA

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6132 : Locations immobilières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6137 : Redevances, droits de passage et servitudes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6156 : Maintenance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-617 : Etudes et recherches	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-618 : Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6226 : Honoraires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6231 : Annonces et insertions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6232 : Echantillons	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6238 : Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62871 : Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-63512 : Taxes foncières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6358 : Autres droits	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777 : Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0.00 €</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6615 : Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6688 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

<b>76540</b>	<b>Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique</b>	<b>DM n°1 2023</b>
Code INSEE	Budget annexe	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

DM 1 BA

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6712 : Pénalités, amendes fiscales et pénales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-74 : Subventions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-751 : Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
R-7588 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>25 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-020 : Dépenses imprévues ( investissement )	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-13911 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13912 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13913 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13917 : Budget communautaire et fonds structurels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28031 : Amortissements des frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28051 : Compte 28051	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28153 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28175 : Amort. matériel et outillage technique (mise à disposition)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
R-28184 : Mobilier	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>5 000.00 €</b>
D-16441 : Opérations afférentes à l'emprunt	0.00 €	8 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-16449 : Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000 000.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

<b>76540</b>	<b>Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique</b>	<b>DM n°1 2023</b>
Code INSEE	Budget annexe	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

DM 1 BA

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 000 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 000 000.00 €</b>
R-1068 : Autres réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-1311 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1312 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1313 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-16449 : Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-166 : Refinancement de dette	0.00 €	45 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-16449 : Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-166 : Refinancement de dette	0.00 €	0.00 €	0.00 €	45 000 000.00 €
<b>TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>45 000 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>45 000 000.00 €</b>
D-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-P005O001 : GOUVERNANCE ET TRANSVERSALITE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2153 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184 : Mobilier	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-P005O003 : FTTH	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2318 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-238 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-275 : Dépôts et cautionnements versés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2764 : Créances sur des particuliers et autrse personnes de droit privé	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>53 000 000.00 €</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>53 005 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>53 020 000.00 €</b>		<b>53 020 000.00 €</b>



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

CONVOCATION DU 23 NOVEMBRE 2023

PRÉSIDENCE : MADAME VIRGINIE LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2023-42-5-2

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
AVANT LE VOTE DU BUDGET ANNEXE 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 14h30,  
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen  
sous la Présidence de Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

*Collège départemental*

Bastien CORITON, Valérie GARRAUD, LUCOT AVRIL Virginie, RENOUX Vincent, TERRIER Didier

*Collège EPCI*

BEURAIN Jean-Marie, COURSAULT Olivier, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GARAND Sylvain, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SAGOT Pascal, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VAVASSEUR Olivier

Représentés,

*Collège Départemental*

BAZILLE Alain donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie, BERTRAND Nicolas donne pouvoir à TERRIER Didier

Excusés,

*Collège Départemental*

BILOQUET Armelle, COTTEREAU Chantal, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julien, DURANDE Florence, FOURNIER Maryline, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme, MARTIN Pascal, RASSE LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, SINEAU-PATRY Cécile

*Collège EPCI*

BATUT Xavier, BENARD Daniel, CHEMIN Jean-François, CORNU Pascal, DE CONIHOUT Olivier, DELAUNAY Myriam, DEMAZIERES Mario, ELIE Céline, FLEURET Alain, FOUCHE Gérard, GENDRON Bruno, GOUPIL Gervais, GRANDSIRE Bruno, JEZEQUEL David, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, MINEL Dany, PAYEN Jean-François, TERNISIEN Rémy, VASSARD Hervé, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : François DELNOTT

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le budget pour l'exercice 2023 adopté par délibération du Comité Syndical n°2023-40-2-2 et notamment le budget annexe,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2023-42-5-2 de Madame la Présidente,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant, en application de l'article 2.5 du Règlement intérieur, que le vote a lieu à main levée,

À l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

- Autorise Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au titre du budget annexe de l'exercice 2023 jusqu'à l'adoption du budget pour l'exercice 2024. Les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe 2024 lors de son adoption.

Chapitre	Libellé	BP 2023 en €	25 % du BP 2023 en €
20	Immobilisations incorporelles	1 020 000,00	255 000,00
21	Immobilisations corporelles	303 000,00	75 750,00
23	Immobilisations en cours	13 300 000,00	3 325 000,00
27	Autre immobilisation financière	10 010 000,00	2 502 500,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		24 633 000,00	6 158 250,00

La Présidente  
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	9	5
Nombre de membres représentés	/	2
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/